

VIDE DRESSING

DOSSIER D'INSCRIPTION

CIVILITÉ NOM PRÉNOM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

ADRESSE MAIL

PROFESSION

ADRESSE

NÉ(E) LE À

PIÈCE D'IDENTITÉ

NUMÉRO DÉLIVRÉE LE

PAR

STAND - 4€ LE MÈTRE

NOMBRE DE MÈTRE SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ

TABLE (1M20) SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ - GRATUIT

TABLE (1M80) SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ - GRATUIT

CHAISE SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ - GRATUIT

POSSIBILITÉ EXTÉRIEUR OUI NON

EN PRIORITÉ LES STANDS SONT À L'INTÉRIEUR. L'ORGANISATEUR ÉTABLI UNE LISTE D'ATTENTE SI L'INTÉRIEUR EST COMPLET. SI MÉTÉO FAVORABLE, NOUS VOUS RECONTACTERONS SI VOUS DEVEZ ÊTRE À L'EXTÉRIEUR

RÉSERVATION DE LA RESTAURATION PAIEMENT À LA RÉSERVATION OU SUR PLACE

BARQUETTE DE FRITES - 3€ CHIPOLATAS - 1€

MERGUEZ - 1€

FAIT À SIGNATURE

LE

Le paiement doit être effectué par chèque bancaire ou espèces au moment de l'inscription.

Le présent formulaire est a envoyé par courrier à

Festoyade Saint-Solvaise, Mairie, 19130 Saint-Solve

RÈGLEMENT

 DATE DE L'ÉVÉNEMENT : DIMANCHE 27 AVRIL 2025

 LIEU : SALLE POLYVALENTE

 HORAIRES : 10H-18H

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'événement est ouvert aux **particuliers** et non aux professionnels de la vente de vêtements. Chaque exposant doit **obligatoirement réserver** son stand.

Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement sous peine d'exclusion sans remboursement.

Chaque exposant doit s'assurer de respecter la limite autorisée de **2 ventes au déballage** par an et par personne.

2. RÉSERVATION ET TARIFS

Les réservations se font auprès de l'association Festoyade Saint-Solvaise via mail / téléphone et formulaire d'inscription.

Mail : festoyade.saintsolvaise@gmail.com ou par téléphone au 07.50.22.62.73

Chaque stand mesure la longueur souhaitée dans le formulaire et est attribué selon l'ordre des inscriptions.

Le tarif de participation est de 4 € par mètre (incluant tables/chaises/portants).

Selon l'ordre établi, la météo et le choix des exposants, il se peut que l'on ouvre aux abords de la salle polyvalente le vide dressing.

Le paiement doit être effectué par chèque bancaire ou espèces au moment de l'inscription.

Le présent formulaire est a envoyé par courrier à

Festoyade Saint-Solvaise, Mairie, 19130 Saint-Solve

3. OBJETS AUTORISÉS ET INTERDITS

Sont autorisés à la vente : Vêtements, chaussures, accessoires de mode, maroquinerie, bijoux fantaisie en bon état. Articles pour enfants et bébés (vêtements, chaussures).

Sont interdits à la vente : Vêtements en mauvais état (tâchés, troués, déchirés). Produits neufs vendus en grande quantité. Sous-vêtements et maillots de bain. Contrefaçons et objets interdits par la loi.

4. TENUE DES STANDS

Chaque exposant est responsable de son stand et de la propreté de son espace. Aucun affichage publicitaire ou revente d'objets autres que ceux autorisés ne sera toléré. Les exposants doivent prévoir un moyen de paiement adapté (espèces, applications de paiement mobile, etc.).

5. RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ

L'association Festoyade Saint-Solvaise décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des biens exposés. Les exposants sont tenus de respecter les consignes de sécurité en vigueur. Tout comportement inapproprié pourra entraîner une exclusion immédiate de l'événement.

6. ANNULATION

En cas d'intempéries ou d'événement exceptionnel, l'association se réserve le droit d'annuler le vide-dressing. Les chèques seront détruits et les espèces rendus.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"